

DONNEES 2017 SUR LES TITRES DE SEJOUR ET L'IMMIGRATION EN FRANCE ET EN EUROPE

Ces chiffres tirés des tableaux d'institutions européennes et françaises donnent une vision complète à la fois du nombre de titres de séjour délivrés en France et dans les Etats-membres, parmi lesquels on trouvera ceux délivrés au titre de l'asile pour les migrants. On mesurera mieux la réalité de cette « crise migratoire » tant stigmatisée.

1) France

1) Le nombre de titres de séjour accordés s'élève en 2017 à 262 000, soit une hausse de 13,7 %.

Les motifs d'admission sont :

Economique	27 690	+ 20 %
Familial	91 060	+ 2,2 %
Etudiants	88 095	+ 19,6 %
Humanitaire	40 305	+ 35 %
Divers	1848	+ 0,7 %

La rubrique humanitaire inclut principalement le nombre de personnes ayant eu l'accès au statut de réfugiés par l'OFPRA avec 32 011 acceptées sur les 100 412 demandes.

Les pays originaires des demandeurs de titres de séjour sont l'Algérie, le Maroc, la Chine, la Tunisie, les USA.

Pour rappel, en 2014, le dernier recensement donnait les chiffres d'une population totale de 65,9 millions dont 4,2 millions d'étrangers, soit 6,3 %... Chiffre quasi stable depuis des années.

2) Chiffres OFPRA

En 2017, 100 412 demandes d'asile ont été enregistrées à l'OFPRA, mineurs inclus. Le nombre total d'attribution du droit d'asile s'élève à 32 011, soit 31,8 %, soit en procédure directe ou ayant fait appel devant la Cour nationale du droit d'asile.

Cette augmentation est sensible mais sans excès. Il faut ajouter les 10 985 autorisations au titre de la protection subsidiaire, proche du droit d'asile.

Le total de permis de séjour à caractère humanitaire s'élève donc à 40 000, qui représente 15 % de l'ensemble de titres de séjour accordés.

Reste la question des déboutés... Ils sont 70 000 et deviennent des migrants irréguliers, clandestins... Il s'agirait d'avoir une proposition en leur direction qui évite l'expulsion comme seule réponse.

Enfin, les premiers pays ayant demandé asile sont l'Albanie, l'Afghanistan, la Syrie, Haïti et le Soudan.

Mineurs étrangers non accompagnés

Selon les prévisions, ils seraient 25 000 en France à fin 2017 et près de 90 000 en Europe. Leur situation est très difficile du fait de la saturation des services départementaux.

L'État a décidé de prendre une part de leur suivi. 40 % d'entre eux se présentant comme mineurs ne sont pas reconnus comme tels. Ils sont donc, malgré leur jeune âge, livrés à eux-mêmes et sont des proies faciles.

10 000 d'entre eux ont ainsi disparu de tout suivi en Europe.

3) Les «éloignements» des étrangers en situation irrégulière

En 2017, 14 859 retours ont eu lieu pour 12 961 en 2016. Auxquels il faut ajouter les non-admissions aux frontières qui s'élèveraient à 85 408 pour 63 732 en 2016.

Si on peut être assuré de la validité des chiffres concernant les départs du territoire français, ceux du refoulement sont plus problématiques, ces dispositions sont récentes et se prêtent facilement à des sur-évaluation de la part des Préfets en réponse aux pressions du ministère de l'Intérieur de faire du chiffre.

Sur le nombre total de retour, 6596 -des expulsions- ont été forcées, les autres relevant de choix personnels ou bénéficiant d'aides au retour de 2000 €.

II) Comparaison France/Europe : année 2016

La totalité de titres de séjour délivrés en Europe pour 2016 s'élève à 3,4 millions de nouveaux permis pour une population de 503 millions d'habitants.

Sur la totalité de ces titres de séjour, la France n'en représente que 7 % derrière le Royaume-Uni, la Pologne et l'Allemagne.

En comparaison avec la population de chaque Etat-membre de l'UE, plus l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse, la France est en 21^e position, dans le peloton de queue avec 3,5 titres de séjour pour 1000 habitants.

En tête, on trouve Malte avec 20,6, Chypre 19,9, Pologne 15,4, Suède 14,8, Royaume-Uni, 13,2.

Les principaux « bénéficiaires » de titres de séjour sont les Ukrainiens, la Syrie, les Etats-Unis, l'Inde, la Chine, le Maroc, les Philippines, la Russie, la Turquie et le Brésil.

On voit bien se détacher les puissances actuelles et montantes, deux pays en guerre, Ukraine et Syrie, le Maroc pour regroupement familial et les Philippines traditionnellement migrante.

L'Europe donne plutôt le sentiment d'une « terre d'accueil » pour les pays riches et les BRICS que celle qui accueille les victimes des conflits, de la pauvreté ou climatiques.

Cette tendance est confirmée par la nature des demandes puisque les principales raisons tiennent à l'éducation et l'emploi (45%), les raisons familiales (23%) et autres dont les raisons humanitaires.

L'invasion en Europe est donc bien une invention à usage politique vers une partie de l'opinion fragilisée par la crise économique et sociale et par la montée des nationalismes à la recherche de boucs émissaires créés par l'extrême droite et la droite libérale.